



LE CONSTAT AMIABLE EN AVEZ-VOUS UN?



BANG! Vous attendiez patiemment que la lumière rouge devienne verte et voilà qu'une camionnette enfonce l'arrière de votre voiture. Heureusement, vous êtes attaché et vous n'êtes que légèrement secoué. Un peu énervé, vous sortez de votre voiture et vous constatez que personne n'est blessé. Votre premier réflexe? Remplir le constat amiable qui se trouve dans le coffre à gants de votre voiture.

Jack Chadirdjian,
Bureau d'assurance du Canada (BAC)
Groupement des assureurs automobiles (GAA)

C'EST QUOI?

Le constat amiable est un document rédigé par le Groupement des assureurs automobiles (GAA) pour remplacer adéquatement le rapport de police. Ce document sert à identifier les parties en cause en vue d'accélérer le règlement d'un sinistre automobile.

AVEZ-VOUS EU RAISON DE NE PAS ALERTE LA POLICE?

Tout à fait. S'il y a des blessés, vous devriez toujours appeler la police qui se chargera d'émettre un rapport d'accident. Toutefois, s'il n'y a aucun blessé et s'il s'agit d'un accrochage mineur, il est inutile d'attendre les policiers. Dans ces circonstances, c'est le constat amiable qu'il faut utiliser. Il est donc pratique d'en avoir une copie dans sa boîte à gants.

EST-CE QUE LE FAIT DE REMPLIR UN CONSTAT AMIABLE SIGNIFIE QUE JE SUIS RESPONSABLE DE L'ACCIDENT?

ABSOLUMENT PAS.

IL S'AGIT d'un simple constat d'accident et il ne constitue pas un aveu de responsabilité.

IL SERT UNIQUEMENT à identifier les parties en cause en vue d'accélérer le règlement.

S'il y a des TÉMOINS sur les lieux de l'accident, prenez soin de noter leurs coordonnées en haut à droite sur votre constat. Dans le cas de versions contradictoires, leur témoignage pourrait être fort utile.

SIGNEZ le constat et faites-le signer par l'autre conducteur.

COMMENT SE PROCURER UN CONSTAT AMIABLE?

Vous n'avez qu'à visiter notre site au www.infoassurance.ca ou à contacter l'un de nos agents du Centre d'information sur les assurances en composant le (514) 288-4321 (région de Montréal) ou 1 877 288-4321 (ailleurs au Québec).

VOUS AVEZ UNE QUESTION
QUI TOUCHE
VOS ASSURANCES?

APPELEZ-NOUS /
(514) 288-4321 • 1 877 288.4321

ÉCRIVEZ-NOUS /
INFO@INFOASSURANCE.CA

VISITEZ-NOUS /
WWW.INFOASSURANCE.CA

Regardez également les bulletins
INFOASSURANCE les lundis et jeudis
au Grand Journal de

TQS

La prévention  c'est génial

Un message des compagnies qui assurent votre maison,
votre auto, votre entreprise.